

Italie – Convention Citoyenne Européenne sur l’Agriculture Biologique (CCEAB)
Problématique : Comment l’Union européenne peut-elle développer une politique agricole respectueuse de l’environnement, tout en assurant la viabilité économique des agriculteurs et en répondant aux attentes sanitaires, écologiques et sociales des citoyens ?

L’Italie est un pays fondateur de l’Union européenne où l’agriculture occupe une place très importante dans l’économie et dans la culture. Le pays est connu pour la qualité et la diversité de ses produits : vin, huile d’olive, fromages, fruits, légumes ou encore pâtes. Le modèle agricole italien repose surtout sur de petites et moyennes exploitations familiales, souvent transmises de génération en génération.

L’Italie est également l’un des pays européens les plus engagés dans l’agriculture biologique. Une grande partie des terres agricoles est déjà consacrée au bio, et le nombre de producteurs certifiés continue d’augmenter. Cela montre la volonté du pays de protéger l’environnement et de répondre aux attentes des consommateurs, qui demandent des produits plus sains et plus respectueux de la nature. Cependant, l’agriculture italienne fait face à plusieurs difficultés. Le changement climatique touche fortement le territoire : sécheresses dans le sud, inondations dans le nord, phénomènes météorologiques extrêmes. Ces problèmes menacent des cultures importantes comme l’olivier ou la vigne. De plus, les agriculteurs doivent faire face à la concurrence internationale et à l’augmentation des coûts de production. Certains produits étrangers sont moins chers car ils ne respectent pas toujours les mêmes règles environnementales que celles imposées en Europe.

Face à ces défis, l’Italie soutient les objectifs du Pacte vert européen et la stratégie « De la ferme à la table », qui prévoit notamment d’atteindre 25 % de terres agricoles biologiques dans l’Union européenne d’ici 2030. Pour l’Italie, la transition vers une agriculture plus écologique est nécessaire pour protéger l’environnement, mais elle doit aussi garantir un revenu stable aux agriculteurs. L’Italie défend une Politique Agricole Commune (PAC) forte, qui soutient financièrement les exploitations tout en encourageant des pratiques plus durables. Il est important que les aides européennes soient réparties de manière plus juste, afin d’aider en priorité les petites exploitations familiales. Le pays soutient aussi le développement des circuits courts et la valorisation des produits locaux.

Au niveau national, des mesures ont déjà été mises en place : aides à la conversion au bio, soutien aux jeunes agriculteurs, investissements dans l’irrigation et dans l’innovation. L’Italie participe également aux programmes européens de recherche comme Horizon Europe afin de développer des solutions adaptées au climat méditerranéen.

En conclusion, l’Italie adopte une position europhile et souhaite une coopération forte entre les États membres. Elle considère que seule une action commune permettra de construire une agriculture européenne plus durable, plus juste et plus compétitive, capable de protéger l’environnement tout en garantissant la sécurité alimentaire et le revenu des agriculteurs.

